



CONSEIL RÉGIONAL  
**ENVIRONNEMENT  
MONTREAL**

*concertation*  
**PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
*représentation*  
*sensibilisation*  
**ÎLE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL**  
*projets-action*



**cremtl.qc.ca**

## Mémoire du Conseil régional de l'environnement de Montréal

Déposé dans le cadre de la consultation pour le projet d'édicule de métro à la station Vendôme

**AMÉLIORER L'ACCÈSIBILITÉ  
UNIVERSELLE ET INTERCONNECTER  
LES GRANDS GÉNÉRATEURS DE  
DÉPLACEMENTS DU SECTEUR**

Mars 2017



## Conseil régional de l'environnement de Montréal

50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 300

Montréal (QC) H2X 3V4

Tél. : 514-842-2890

Télec. : 514-842-6513

[info@cremtl.qc.ca](mailto:info@cremtl.qc.ca)

[www.cremtl.qc.ca](http://www.cremtl.qc.ca)

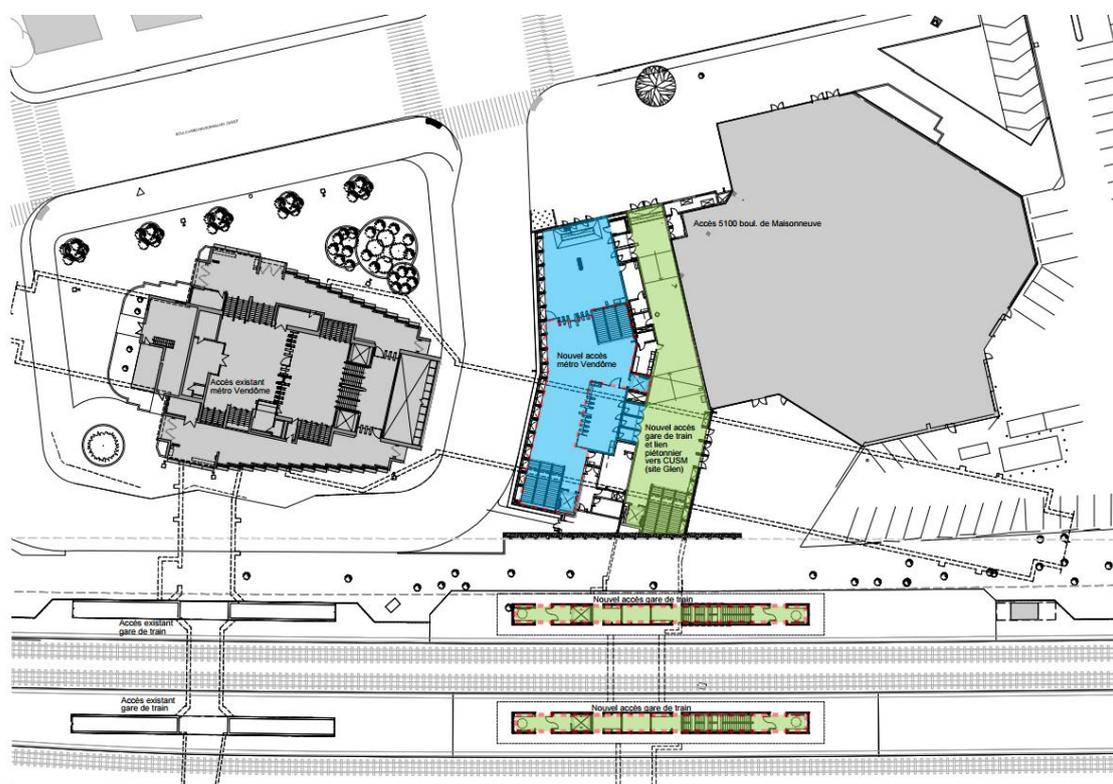
Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) est un organisme à but non lucratif indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.

**Suivez-nous !**



## Mise en contexte

L'aménagement d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme est concomitant de l'implantation d'un nouveau tunnel qui servira de lien piétonnier reliant l'édicule à la gare de trains Vendôme, au complexe hospitalier du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et au boulevard Maisonneuve Ouest. Le CRE-Montréal souhaite que le projet voie le jour afin que la station Vendôme devienne un vrai pôle intermodal.



## Échéancier

Il est important que les travaux puissent débuter dès 2017 afin d'être complétés début 2020 et d'ainsi répondre aux besoins de déplacements à pied entre la station de métro et les générateurs de déplacements alentours.

## Composantes architecturales

Le gabarit est plus petit que les immeubles alentour, ce qui valorise l'échelle humaine d'un projet destiné aux piétons qui transitent au métro et vers les générateurs de déplacements alentours. La taille peu élevée du bâtiment valorise les espaces résiduels non construits au pourtour de l'édicule.

Le toit vert est un élément fort intéressant du projet, qui démontre la démarche écoresponsable du promoteur, permet de réduire les effets d'îlot de chaleur et de drainer au mieux les eaux de pluie.



La façade principale offre une fenestration qui correspond à l'usage public de la construction. L'édicule se veut un pôle intermodal facilitant les déplacements, l'utilisation de la lumière naturelle permettra le confort des usagers et est tout à fait justifiée, notamment pour la convivialité des lieux.

Le mur antibruit est aussi justifié par l'expérience des usagers de la station, et la volonté de le verdir doit être maintenue car elle fait partie intégrante de la qualité de l'intégration architecturale de cet élément de construction.



## Conclusion

Le CRE-Montréal recommande d'aller de l'avant avec l'autorisation de la construction de l'édicule Vendôme et de ses composantes (tunnels piétonnier et verdissement du site). Le projet est un véritable nœud de transport collectif et actif, son architecture reflète la fonction et est cohérent avec son environnement urbain : la construction de ce nouvel édicule de métro est souhaitable pour l'ensemble des usagers du secteur. Le projet permettra, sans conteste, d'améliorer l'accessibilité universelle et d'interconnecter les grands générateurs de déplacements alentours.